

## 1 Editorial →p.1

## 2 Changements importants au DFJC →p.2

Les directions générales de l'enseignement supérieur d'une part, et de l'enseignement postobligatoire d'autre part, ont toutes deux connu un changement à leur tête, par l'arrivée de M. Michel Rochat à la DGES, et celle de M. Séverin Bez à la DGEP.

## 3 Informatique : Offre d'achats groupés 2008 →p.3

L'opération d'achats groupés est une commande de matériel informatique pilotée par l'Unité départementale de l'informatique pédagogique, visant à réduire les coûts d'acquisition et à garantir une mise à niveau et une répartition harmonieuses des ressources.

## 4 Histoire de la formation des maîtres →p.4

Grand connaisseur du système de formation vaudois, Daniel Noverraz a publié ce printemps une monographie sur la formation des maîtres dans le canton de Vaud du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle.

## 5 Nouveau portail Internet pour les musées →p.5

Les musées cantonaux vaudois ont désormais un seul portail Internet qui les rassemble, intégré au site Internet de l'Etat de Vaud. Une charte graphique commune a été définie, visant à mettre en valeur les expositions tant permanentes que temporaires.

## 6 « EUROSCHOOLS 2008 » →p.6

En accompagnement de l'UEFA EURO 2008, diverses actions ont été menées par des écoles de Suisse, du Liechtenstein et d'Autriche, dans le cadre d'un projet scolaire officiel intitulé « EUROSCHOOLS 2008 ».

# 1. Editorial: l'art au bord de l'eau

Les reflets irisés du lac miroitent sur les façades du musée, changeant sans arrêt de couleur alors que le soleil se cache progressivement du côté de Genève. De nombreuses personnes se pressent, certaines descendant du bus, d'autres ayant préféré marcher un peu avant de rejoindre le vernissage. D'autres encore, plus rares, ont préféré venir en voiture et ont parké sur la place.

Dans la foule bruisante des bribes de conversations affleurent. « C'est la première fois que je viens à un vernissage. » « C'est vrai que les couleurs du lac ont quelque chose de magique... » « Je n'aurais jamais pensé que nous pourrions voir une telle collection ici... » Les propos captés au passage témoignent tous d'une satisfaction certaine, voire d'une certaine fierté. C'est qu'il est vraiment bien, ce musée au bord de l'eau...

Ce rêve, car ce n'est qu'un rêve pour l'instant – ou une prémonition qui sait... –, je souhaite le voir se réaliser prochainement. En effet, il reste de multiples étapes à franchir pour que le Musée cantonal des Beaux-Arts puisse un jour inaugurer une exposition à Bellerive. Le MCBA / Bellerive. Un projet de qualité, et ce sur de nombreux plans.

Architectural dans un premier temps. L'apparence du projet est un élément sur lequel un important travail est conduit, y compris au niveau des aménagements extérieurs. Le futur MCBA comporte trois parties distinctes : le socle, le bâtiment et son couronnement. Le socle, sur lequel un espace vert sera aménagé, conduira en pente douce au bâtiment principal, percé de larges ouvertures, lequel sera surmonté par un couronnement offrant, entre autre, une magnifique terrasse. Mais ce n'est que la partie visible. Pour s'imprégner du projet il convient de dépasser son enveloppe et de l'examiner de plus près, notamment la qualité de la répartition des volumes et des surfaces à l'intérieur de son enveloppe. Tout a en effet été prévu pour que les diverses missions du MCBA puissent être remplies de manière optimale, avec des ateliers et des réserves dans le socle, tandis que le corps principal permettra un véritable dialogue entre l'exposition permanente et les expositions temporai-



res, dans des conditions de présentation idéales. Sans oublier les lieux conviviaux, espaces de rencontre qui permettront à toutes et tous, visiteur du Musée ou hôte de passage, de profiter d'un cadre enthousiasmant.

Si l'architecture est un élément important, le contenu du Musée l'est, à mes yeux, encore plus. Actuellement, le MCBA ne peut présenter annuellement que deux pour cent de ses collections. Le projet de Bellerive permettra de découpler cette capacité. Une raison essentielle pour que le transfert de Rumine à Bellerive puisse s'opérer dans les délais les plus brefs ; le planing actuel prévoit une inauguration en 2012. Outre la possibilité de voir plus d'oeuvres actuellement recluses dans les réserves du Musée et dans le dépôt et abri des biens culturels à Lucens, le MCBA / Bellerive permettra également à cette institution de changer de catégorie et d'atteindre le niveau d'autres grands centres culturels avec lesquels, grâce à la qualité des possibilités d'accrochage, des échanges enrichissants aujourd'hui impossibles pourront s'effectuer. Ceci sans compter sur l'apport de

collections dont les détenteurs ou gérants ont d'ores et déjà promis de faire bénéficier le MCBA : la collection Jean Planque, par un prêt d'une durée de trente ans ; la collection Alice Pauli, dont le legs est promis ; la collection des époux Dubois, également promise au Musée. Je souhaite que les Vaudoises et les Vaudois, ainsi que tous nos hôtes de passage, puissent profiter prochainement de la richesse du MCBA / Bellerive. La réalisation de ce projet est un atout majeur pour le Canton et son avenir, et j'espère que les citoyennes et les citoyens sauront appuyer la vision du Conseil d'Etat, qui a inscrit cet objet comme un objectif prioritaire de son programme de législation, et celle du Grand Conseil, qui a largement appuyé le projet.

Aux esprits chagrins qui remettent sans cesse ce projet en question, j'aime citer André Malraux pour qui : «Le Musée est un des lieux qui donne la plus haute idée de l'Homme ».

Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat,  
Cheffe du DFJC

## 2. Changements importants au DFJC

Les directions générales de l'enseignement supérieur d'une part, et de l'enseignement postobligatoire d'autre part, ont toutes deux connu un changement à leur tête, avec l'arrivée de M. Michel Rochat au 1<sup>er</sup> février 2008 à la DGES, et celle de M. Séverin Bez au 1<sup>er</sup> juillet à la DGEP. La DGES a de plus vécu un autre changement important en déménageant à l'avenue de l'Elysée, où elle a pu regrouper l'ensemble de ses effectifs jusqu'alors dispersés.

### Du neuf à la DGES

La Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES) a déménagé au mois de mai, quittant la rue de la Barre et la rue St-Martin pour l'avenue de l'Elysée. Ce changement lui permet de se regrouper en un seul lieu occupé jusqu'à l'été dernier par l'ECAL. Ces changements se sont déroulés sous l'égide de Michel Rochat, désigné par le Conseil d'Etat fin novembre 2007 comme nouveau directeur général de la DGES. M. **Michel Rochat** est ainsi entré en fonction au 1<sup>er</sup> février 2008, succédant à M. Christian Pilloud, qui a pris une retraite largement méritée après 41 ans d'activité au service de l'Etat.

Le poste de directeur général de l'enseignement supérieur avait été mis au concours en mars 2007, suite à la demande de M. Christian Pilloud de faire

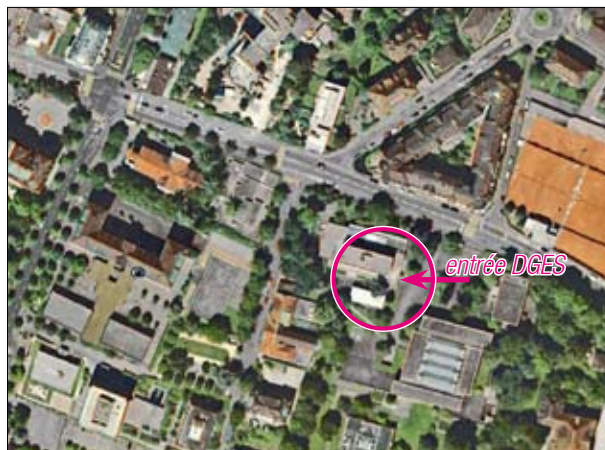


valoir son droit à la retraite. Cette procédure avait suscité 16 candidatures et, au final, c'est celle de M. Michel Rochat qui a été retenue.

Le nouveau directeur général, âgé de 51 ans, est au bénéfice d'une licence en sciences économiques, de l'Unil et d'un brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire. En janvier 2003, il a obtenu un certificat de spécialisation postgrade en politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche, délivré conjointement par l'EPFL et l'Unil. De 2004 à 2006, il a également siégé au sein du Comité de direction de la HEP.

Entré dans le monde professionnel auprès de la Société *Fiduciaire Suisse* en 1982, Michel Rochat a enseigné de 1985 à 1988 les branches commerciales à l'Ecole supérieure de commerce de Lausanne. Doyen depuis 1988 puis vice-directeur dès 1998 de la *Haute Ecole d'ingénierie et de gestion* (HEIG), Michel Rochat a également été directeur de l'*Institut et centre de compétence de LQF* (logistique – qualité – systèmes de formation) de la *Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale* de 1998 à 2003. De 2003 à 2008 il a dirigé la Haute Ecole vaudoise, période pendant laquelle il a notamment conduit une mission de trois mois aux USA, afin de créer des bases de collaboration entre les hautes écoles vaudoises et leurs homologues américaines.

M. Michel Rochat a été choisi tout particulièrement pour ses compétences, son cursus professionnel, son expérience technique en gestion publique et en management de grandes équipes, ses activités dans le



domaine pédagogique et sa connaissance du secteur de l'enseignement tertiaire/universitaire.

Parmi les tâches qui attendent le nouveau directeur général de l'enseignement supérieur figurent notamment le suivi du plan stratégique de l'Unil, la mise en œuvre de la *Loi sur la HEP*, le développement des filières de masters au sein des HES, ainsi que le positionnement du canton de Vaud au sein du futur paysage suisse des hautes écoles.

### Informations complémentaires :

#### Adresse:

Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES)

Av. de l'Elysée 4

tél.: 021 316 94 74

fax: 021 316 94 79

info.dges@vd.ch

### Nouveau directeur général de l'enseignement postobligatoire

Le Conseil d'Etat a désigné M. Séverin Bez, ancien directeur général adjoint en charge de l'enseignement gymnasial, comme nouveau directeur général de l'enseignement postobligatoire. Il est entré en fonction au 1<sup>er</sup> juillet 2008, avec pour tâche de poursuivre le déploiement de la DGEP, créée en 2004. Cette nouvelle étape verra notamment un rapprochement des relations entre le directeur général et les directions des établissements de la formation professionnelle, des gymnases, ainsi que de la transition. Elle s'accompagnera également d'un renforcement de l'appui administratif aux directrices et directeurs par la mise en place d'unités transversales telles que les ressources humaines, les finances et les affaires juridiques. Ces développements, qui seront conduits de manière participative, tiendront compte des travaux déjà réalisés ou en cours.

M. Séverin Bez a été désigné par le Conseil d'Etat en qualité de directeur général de l'enseignement postobligatoire à l'issue d'une procédure de mise au concours commencée suite à la demande de M.

Jean-Pierre Rochat de faire valoir son droit à la retraite pour le 30 juin 2008. Directeur général adjoint en charge de l'enseignement gymnasial depuis janvier 2005, Séverin Bez est originaire du canton d'Argovie. Né en 1961, le nouveau directeur général est titulaire d'une licence ès sciences mathématiques de l'Université de Lausanne obtenue en 1983, et d'un brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire, obtenu en 1985. Séverin Bez est également titulaire du diplôme exécutif en administration publique de l'ID-HEAP obtenu en 2007. Par ailleurs, il a fait preuve de larges compétences humaines, organisationnelles et de gestion, développées dans les postes à responsabilité qu'il a occupés.

M. **Séverin Bez** est particulièrement bien préparé pour assumer avec compétence la direction de l'enseignement postobligatoire vaudois. Fort d'une expérience d'enseignement de près de 20 ans et de différentes activités menées en faveur de l'enseignement, il possède de profondes connaissances du postobligatoire ainsi que de la formation des enseignants. Il a, de plus, assumé durant près de 9 ans la fonction de juge assesseur au Tribunal des baux.



# 3. OAG 2008 : un bel exemple de partenariat, du terrain au terrain

L'opération d'achats groupés (OAG), est une vaste opération de commande de matériel informatique pilotée par l'Unité départementale de l'informatique pédagogique (UDIP), visant à réduire les coûts d'acquisition et à garantir une mise à niveau et une répartition harmonieuses des équipements d'informatique pédagogique des établissements de formation obligatoire, postobligatoire et spécialisée du canton de Vaud. Il est important de relever que les enseignants peuvent également bénéficier, à titre privé, des conditions avantageuses de cette opération.

Afin de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs, une écoute attentive des expériences des années précédentes et des besoins actuels a été réalisée, en concertation avec des représentants du corps enseignant des établissements de la DGEO, de la DGEP et du SESAF.

## **Des produits adaptés**

Ce principe d'amélioration continue, destiné à être reconduit de manière périodique, permet de cibler au mieux le choix des produits sur les missions pédagogiques des écoles, tout en respectant les conditions imposées par l'administration cantonale vaudoise. En plus d'une sélection cohérente de modèles d'ordinateurs – exclusivement de la marque Apple du fait de leur adéquation et de leur large diffusion auprès du milieu éducatif – l'offre porte sur une gamme de périphériques et d'accessoires tels qu'imprimantes, scanner, disques durs, caméscopes, appareil photo, câbles, etc.

La panoplie d'outils sélectionnés avec soin lors de l'élaboration du Master cantonal 2008 (voir encadré) constitue le cœur logiciel des configurations.

## **La plus-value des experts**

Lorsqu'il s'agit d'offrir le meilleur rapport qualité/prix, il faut aussi prendre en compte les aspects d'ergonomie et d'adaptation à l'utilisation. Dans cette optique, l'UDIP a réalisé une étude comparative spécifique aux imprimantes, basée sur des critères d'homogénéité, de fonctionnalité, de compatibilité, de rentabilité des consommables, de vitesse et de capacité d'impression. Cette analyse a été ponctuée par des tests grandeur nature sur des imprimantes mises à disposition par les

fournisseurs. C'est ainsi qu'elle a pu proposer un choix optimal de quatre modèles.

## **Des partenaires fiables**

La réussite d'une telle opération ne peut reposer que sur des partenaires fiables. Les excellentes relations que l'UDIP entretient notamment avec la CADEV et ses fournisseurs, sont le fruit de nombreuses années de collaboration. Démontrée à maintes reprises, la fiabilité de ces partenaires permet de franchir les différentes étapes du projet avec efficacité et dans un climat de confiance.

Les écoles, quant à elles, peuvent compter sur l'engagement précieux des revendeurs partenaires, avec qui elles traitent de l'ensemble de l'OAG : conseil, commande, livraison, facturation et, dans la mesure des besoins, prestations de service.

Au final, ce ne sont pas moins de 17 partenaires qui ont été associés à cette opération d'achats groupés. Cette année, pour la première fois, l'OAG s'est également ouverte aux cantons de Fribourg, Neuchâtel et Jura, démontrant une fois encore qu'elle répond à une réelle attente du terrain.

## **Des écoles opérationnelles à la rentrée**

Tous les appareils seront livrés avant la fin du mois de juin, à peine plus de deux mois après les commandes.



Entre-temps, les ordinateurs auront été assemblés sur une ligne de production dédiée, en Irlande, puis configurés en série avec le Master cantonal 2008. Cette étape optionnelle, appelée « masterisation », est effectuée en Suisse par un des partenaires de l'opération. Elle permet d'obtenir, au bout du compte, des ordinateurs prêts à l'emploi, sitôt déballés. Voilà qui illustre bien le terme efficacité !

Les classes dans lesquelles seront installés ces équipements seront donc totalement opérationnelles à la rentrée du mois d'août.

## **L'expérience au service des utilisateurs : un Master cantonal abouti**

« Utiliser ces ordinateurs, c'est le pied ! ». Quel informaticien n'a jamais rêvé d'entendre ces paroles réconfortantes... Les personnes chargées de la réalisation du nouveau Master cantonal 2008 y ont prêté une attention toute particulière et ont engagé leur savoir-faire pédagogique et technique afin d'améliorer encore l'expérience des élèves et des enseignants, par la facilité d'utilisation, la palette de logiciels installés, les sessions préconfigurées, etc. Les responsables informatiques n'ont pas été oubliés, puisque tous les bogues identifiés ont été corrigés, allégeant d'autant les tâches de maintenance.

C'est un travail de longue haleine dont nous vous invitons à découvrir toutes les facettes lors de la prochaine édition du *DFJC informations*.



## **L'OAG 2008 en chiffres, c'est...**

141 commandes pour 121 établissements  
585 courriels et fax, 390 téléphones  
2 personnes qui ont consacré l'équivalent d'un plein temps pendant 1 mois  
près de 4'400'000 francs alloués à l'achat de 2641 ordinateurs, 256 imprimantes et une multitude de périphériques et d'accessoires  
2274 ordinateurs livrés à la DGEO dont 80,2% avec le Master cantonal 2008 installé  
210 ordinateurs achetés par des enseignants, dont 165 masterisés  
près de 400'000 francs d'économie par rapport aux prix éducation standards.

# 4. Brève histoire de la formation des maîtres dans le canton

Grand connaisseur du système de formation vaudois, Daniel Noverraz a publié ce printemps une monographie intitulée « La formation des maîtres dans le canton de Vaud du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle », dans la collection « Archives vivantes » chez Cabédita.

Dans le canton de Vaud, la formation professionnelle des maîtres est le fruit d'une longue histoire commencée au temps de Leurs Excellences de Berne. Daniel Noverraz qui a été le premier directeur de la Haute Ecole pédagogique vaudoise, à Lausanne, retrace cette histoire dans un livre intitulé : « La formation des maîtres dans le canton de Vaud du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle ».

En douze chapitres et « De Berne à... Berne, en passant par Bologne », Daniel Noverraz donne à voir les moments marquants de l'évolution de la formation des maîtres dans le canton de Vaud ; cette formation « tissée par l'histoire du canton, de ses institutions, de ses rêves, de son administration et de son rôle variable au sein de la Confédération ». Le parcours historique conduit ainsi de l'ancien Pays de Vaud sous souveraineté bernoise jusqu'aux règlements contemporains de reconnaissance des diplômes de la Conférence suisse des directrices et directeurs de l'instruction publique (CDIP), et à la réforme du paysage suisse des hautes écoles.

## Une monographie en trois parties

La monographie commence par quelques repères historiques qui vont de la « souveraineté bernoise » en 1536 jusqu'à la révolution radicale de février 1845, qui conduira à la réorganisation de l'Ecole normale provisoire depuis 1833, une école qui « s'inspirait des vues libérales et se révéla particulièrement novatrice par rapport aux règlements antérieurs non appliqués. Il s'agissait de former des enseignants d'un type nouveau [...] ». Or, ajoute l'auteur : « En fait de réorganisation de l'Ecole normale, force est de constater que les simplifications organisationnelles ponctuelles et les intentions politiques se heurtèrent aux circonstances économiques et à la réalité du pays » ; d'où une « remise en question (1868-1890) ».

Les chapitres suivants traitent d'abord de la « formation des maîtres primaires », puis de « l'évolution du système scolaire vaudois et de la formation des maîtres non universitaires », et enfin de « la formation des maîtres secondaires licenciés ». En analysant l'évolution des lois régissant les maîtres primaires et le recrutement des maîtres primaires, D. Noverraz observe, de 1933 à 1948, des « difficultés de recrutement », puis, de 1948 à 1963, « pénurie d'enseignants et explosion démographique » ; il affirme alors : « La marmite commençait à bouillir. Les expédients ne suffirent pas à endiguer la pénurie d'instituteurs et d'institutrices. [...], l'Ecole normale centenaire de la place de l'Ours [Lausanne] était à bout de souffle et à court de locaux. »

A cette époque et dans la droite ligne de la réforme de 1956 avait en effet commencé le processus de « démocratisation des études ». « L'époque où les enfants de la bourgeoisie fréquentaient le collège et ceux des classes populaires l'école primaire était bel et bien révolue [p. 29] ». S'ensuivirent des « années folles (1963-1975) », « L'Ecole normale 80 », et, dès 1990, « l'approche d'un projet de loi sur la formation des maîtres ». Le problème de la formation des maîtres primaires fut alors repris « non pas en l'identifiant à l'évolution d'une institution centenaire, mais par l'éla-



boration d'une loi sur la formation des maîtres adaptée aux nouvelles circonstances sociales, politiques et économiques, dans une perspective pédagogique, administrative et statutaire mise à jour [p. 35] ».

Les lois accompagnent l'évolution du système scolaire vaudois et la formation des maîtres. « La loi scolaire de 1956 marqua le coup d'envoi de la démocratisation des études dans le canton de Vaud et contribua à élargir et accélérer le processus de diversification des voies de formation des maîtres, en particulier celle réservées aux maîtres non universitaires. »

« La loi scolaire du 12 juin 1984 sur la scolarité obligatoire permet de procéder aux ajustements nécessaires du système scolaire, en particulier par l'aménagement de la transition entre la scolarité primaire et la scolarité secondaire et la réorganisation des quatre dernières années de la scolarité obligatoire.

La loi du 17 septembre 1985 sur l'enseignement secondaire supérieur mettait à jour le dispositif de l'enseignement gymnasial, notamment par l'introduction des études gymnasiales en trois ans [...] ».

En conclusion de ces changements légaux, l'auteur constate que « D'une manière ou d'une autre, chacune de ces lois eut des incidences successives sur les programmes scolaires et les voies de formation des maîtres, en y créant des besoins nouveaux ou, pour le moins, en valorisant et développant certaines formations existantes faisant suite à la formation initiale dispensée par l'Ecole normale [p. 37] ».

La formation des maîtres secondaires licenciés est présentée ensuite comme la conséquence des « profondes modifications du système scolaire vaudois introduites par la réforme de 1956 [p. 45] ».

## De la formation des enseignants

Si la première partie du livre, ainsi rapidement survolée, n'est que le prémisses d'un profond changement de vision des enseignant-e-s, c'est la seconde partie, en effet, commençant par « les projets de loi sur la

formation des maîtres », qui dessine la reconnaissance du métier de maître. Les différents projets de loi élaborés depuis 1976 pour assurer la formation des professionnels de l'enseignement trouveront leur épilogue avec le projet de loi sur la Haute Ecole pédagogique de 1999. A ce moment de son développement, D. Noverraz élargit alors le panorama à la Suisse par deux chapitres consacrés l'un au « développement de l'éducation et de la formation en Suisse au tournant du XX<sup>e</sup> siècle », le second aux « hautes écoles pédagogiques : une doctrine venue d'ailleurs ». Le tout conduisant au « projet de haute école pédagogique vaudoise (1996-2000) : une nouvelle institution à la recherche d'une identité dans un contexte intercantonal ».

## De la création de la HEP

Le premier chapitre de la troisième partie s'intitule : « Le parcours politique du projet HEP (1999-2000) ». C'est dans ce contexte politique que l'auteur place « la mise en œuvre de la Haute Ecole pédagogique vaudoise (2001) ». De cette mise en œuvre dont il fut l'un des artisans D. Noverraz tire de « nouveaux repères : du cantonal à l'intercantonal », le dernier chapitre étant résolument tourné vers l'avenir avec, pour titre, « Vers une autre haute école pédagogique ».

Cette vaste fresque historique, s'ouvrant sur le XVI<sup>e</sup> siècle, s'achève donc sur le XXI<sup>e</sup> siècle avec la Haute Ecole pédagogique vaudoise, placée dans la perspective de la formation en Suisse, d'une part, et, de la réforme dite de Bologne, d'autre part.

## Infos

Daniel Noverraz est d'abord maître d'allemand puis, dès l'âge de 34 ans, directeur de gymnase et cheville ouvrière des réformes de l'enseignement dans le canton de Vaud. Il a également été le premier directeur de la HEP-Vaud.

Dans une langue fluide et accessible à tous, son livre permettra d'approfondir les connaissances de celles et ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à l'Ecole vaudoise et souhaitent la resituer dans sa longue histoire.

Noverraz, Daniel  
La formation des maîtres dans le canton de Vaud du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle  
Yens sur Morges : Editions Cabédita, 2008  
(Collection Archives vivantes)

# 5. Un nouveau portail Internet pour les musées cantonaux vaudois

Les musées cantonaux vaudois ont désormais un seul portail Internet qui les rassemble. Ce nouveau portail Internet des musées cantonaux est intégré au site Internet de l'Etat de Vaud. Il devrait ainsi permettre au public, à terme, d'embrasser d'un seul regard l'entier de l'offre des musées vaudois. Tous les musées dépendant du Canton y seront donc progressivement présentés. A cet effet, une charte graphique commune a été définie, visant à mettre en valeur les expositions tant permanentes que temporaires ; il s'agit aussi de faciliter la recherche d'informations pratiques, voire de documents.

Ces dernières années, la plupart des musées cantonaux avaient développé leurs propres sites Internet, indépendamment les uns des autres. Il en résultait une grande disparité d'approche ; chaque musée présentait notamment ses expositions, ses informations pratiques (horaires d'ouverture, prix d'entrée, etc.) d'une manière différente. Ce mode de faire n'est pas sans inconvénients pour le public des musées. Ce dernier en effet peine parfois à trouver sur Internet les informations dont il a besoin ; la situation a aussi des inconvénients pour les musées eux-mêmes, puisque chacun séparément doit assumer les frais de conception, de maintenance et de mise à jour de son site Internet.

## Des choix de base

Le nouveau portail Internet des musées vaudois a pris quelques options de base : il accorde d'abord une place centrale à l'actualité des musées, en mettant en évidence et en présentant les nouvelles expositions, surtout celles à caractère temporaire, dans les rubriques « Actualité », « Cette Semaine » et « Agenda ». Il offre d'autre part une série de liens qui conduisent non seulement aux sites Internet des musées relevant du Canton, mais aussi à tous les autres musées présents sur sol vaudois. Il permet également d'accéder aux sites des principaux musées suisses comme, par exemple en terre vaudoise, le Château de Prangins qui figure au nombre des musées nationaux suisses. En outre, pour l'arc lémanique, des liens mènent aux mu-

sées genevois. Plusieurs musées cantonaux vaudois ont collaboré à la construction de ce projet. La ligne graphique nouvellement définie, comme le mode de navigation, ainsi que les fonctionnalités du portail Internet des musées sont dorénavant mis à disposition des sites particuliers à chaque musée. Avec à la base une charte graphique commune, chaque musée garde toutefois la liberté d'affirmer son originalité propre, grâce au choix des illustrations et des informations qu'il souhaite mettre en valeur.

## Une économie de moyens

Avec la mutualisation de la plate-forme informatique, le nouveau portail donnera à tous les musées cantonaux un « air de famille », tout en leur permettant de réduire leurs frais inhérents à la conceptualisation, à la maintenance et à la mise à jour.

Les premiers musées cantonaux vaudois dont le site Internet est d'ores et déjà conçu et visible selon ce nouveau modèle sont le Musée des Beaux-Arts, le Musée monétaire et le Musée d'archéologie et d'histoire, tous les trois au Palais de Rumine et à l'Espace Arlaud, en bordure de la place de la Riponne, à Lausanne.

Ce nouveau modèle de site Internet a également été adopté par des institutions qui sans être à proprement parler des musées, ont néanmoins des besoins analogues : c'est le cas des Archives cantonales vaudoises, à la rue de la Mouline à Chavannes-près-Renens, et de la Cathédrale de Lausanne. Ces deux institutions apparaissent en colonne de droite du portail d'accueil du nouveau site Internet des musées cantonaux, sous la rubrique « Histoire et patrimoine », aux côtés de l'inventaire général des archives communales vaudoises, de l'Abbaye de Bonmont et

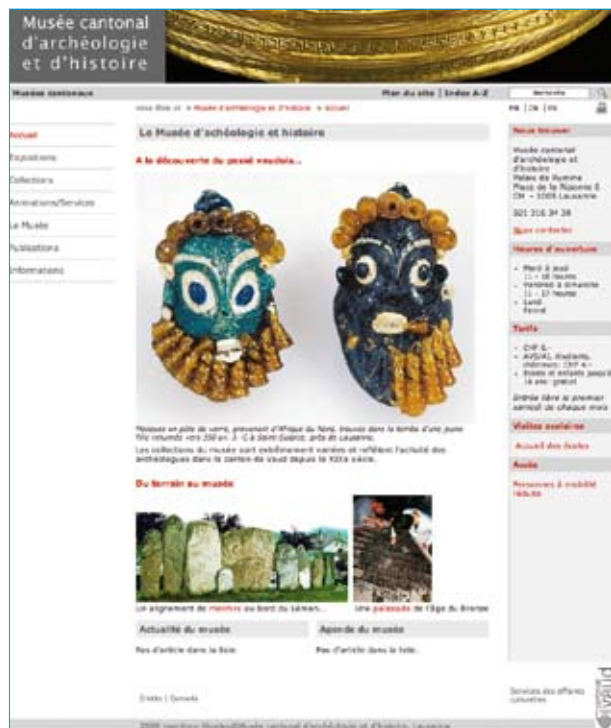
du Château de Chillon, ces derniers étant également donnés en liens.

Dans cette même colonne, on notera une autre fonctionnalité utile aux enseignant-e-s, comme aux parents aussi, sous l'intitulé « Education ». Il s'agit d'« Ecolemusées », dont l'objectif est d'offrir des outils pédagogiques, sous forme de dossiers téléchargeables à partir du site Internet. De 2005 à aujourd'hui 23 dossiers sont disponibles.

Dans les fonctionnalités, relevons l'accès à la base de données des collections des musées lausannois, ainsi que des possibilités de recherche par lieux, ou par thèmes. A signaler enfin l'accès aux archives du Musée cantonal des Beaux-Arts.

## Mise à jour décentralisée

Le nouveau portail Internet des musées cantonaux a largement bénéficié des développements qui ont été auparavant imaginés et réalisés pour le site Internet de l'Etat de Vaud. Le portail des musées a été conçu, comme le site de l'Etat, pour pouvoir être mis à jour de manière décentralisée, au moyen du logiciel libre « Typo3 ». Il se distingue cependant du site de l'Etat par une ligne graphique plus souple que celle du site officiel.



## 6. « EUROSCHOOLS 2008 »

Du 7 au 29 juin 2008, La Suisse et l'Autriche ont vécu l'UEFA EURO 2008. En accompagnement de cette manifestation sportive, des actions ont été menées par des écoles de Suisse, du Liechtenstein et d'Autriche, dans le cadre d'un projet scolaire officiel intitulé « EUROSCHOOLS 2008 », lequel s'est vu accompagné, dans le Canton de Vaud, de deux autres projets placés sous l'égide du Service de l'éducation physique et du sport (SEPS).

Par l'intermédiaire du projet « EUROSCHOOLS 2008 », écolières et écoliers se sont retrouvés ambassadeurs des 53 nations de l'UEFA. En outre, sous l'égide du Service vaudois de l'éducation physique et du sport (SEPS), deux autres projets étaient encore offerts aux écoles : « Le football fait école » qui se déplaçait dans les établissements et proposait des animations sportives, et « L'école bouge » qui complétait son offre avec un module « football+ ». Dans le guide de promotion du projet « EUROSCHOOLS2008 », Michel Platini, président de l'UEFA écrivait, s'adressant aux professeurs et aux élèves : « Je me félicite tout particulièrement qu'à travers le projet EUROSCHOOLS2008 de nombreux élèves, filles et garçons, feront l'expérience passionnante de la diversité et la richesse culturelle de l'Europe. » Le Team EUROSCHOOLS2008 quant à lui définissait ainsi l'activité proposée : « Le projet scolaire officiel pour l'UEFA EURO 2008 implique de jeunes élèves, filles et garçons, de manière équitable dans la préparation de cet important événement sportif : à côté des matchs de football passionnants joués selon les règles du « Fair Play Football », ce projet a aussi pour but de promouvoir une sensibilisation pour la question de la complexité des cultures. »

### Trois modules pour trois étapes

Module 1 : la porte ouverte sur l'Europe  
Dans ce module les Euro-écoles devaient se pencher intensivement sur les thèmes principaux : le dialogue interculturel et le rôle d'ambassadeur de la nouvelle nationalité. Au cours d'une journée de projet la nouvelle "identité" devait prendre forme.

Module 2 : le fair-play

Les EURO-élèves ont appris lors de cette étape à connaître la méthode du "Fair Play Football" et se sont penchés sur le thème du fair-play dans la société. En organisant des tournois de football les élèves se sont confrontés activement au sujet du fair-play et ont présenté cette méthode à d'autres écoles. Le module 2 se déclinait en deux thèmes : le *Fair Play Football* et le fair-play dans la société. « Que veut dire fair-play et son contraire ? Les équipes respectent-elles les règles convenues ? Que veut dire le fair-play dans la vie quotidienne ? » De nombreuses questions par lesquelles les élèves ont été amenés à développer des réponses qui les ont conduits au but visé : un tournoi de football auquel ont été appliquées les règles du « Fair Play Football ».

Module 3 : EUROSCHOOLS CUPS

Les EURO-écoles ont participé avec leurs "équipes nationales" aux EUROSCHOOLS CUPS qui ont eu lieu dans huit villes d'Autriche et de Suisse.

Les 53 écoles sortant des EUROSCHOOLS CUPS victorieuses ont ensuite participé au tournoi final international.

### Des élèves vaudois aux couleurs norvégiennes

La Norvège a été la nation attribuée aux écoles inscrites du canton de Vaud, Renens étant une des écoles ambassadrices du fair-play à avoir participé à EUROSCHOOLS2008. Un tournoi de football, organisé par



Une équipe des classes organisatrices de Renens a gagné la coupe de la 2<sup>e</sup> place, offerte par le SEPS « Le football fait école / Euro 2008 ». (De g. à d.) Nazli, Laetita, Gül, Maxime, (devant) Feysal et Milorad.

deux classes de 8<sup>e</sup> du collège du Léman à Renens, le jeudi 6 mars 2008, a permis de désigner l'équipe qui, plus tard, a participé au tournoi de Genève.

Les enseignantes, Mmes Camandona et Sözerman, et les maîtres d'éducation physique, MM Chauvet et Presset, ont été très satisfaits de l'ambiance de ce tournoi : toutes les équipes ont remarquablement bien joué le jeu du fair-play.

Certains élèves ont trouvé difficile de s'autoarbitrer, mais pour l'un d'eux, Obilic, « c'est bien car cela évite les nombreux arrêts de jeu généralement sifflés par l'arbitre ». Anelide quant à elle estime que « des équipes mixtes ne posent pas de problème particulier, elle y voit même un avantage pour les filles qui participent plus activement au jeu ».

Ce tournoi a par ailleurs permis aux élèves d'apprendre à communiquer avec la presse : invitation, interview et article, dans le cadre de la semaine des médias.

L'établissement scolaire secondaire de Renens a ainsi rempli sa première mission : être ambassadeur du fair-play. Comme dans les huit autres écoles vaudoises participant à « EUROSCHOOLS2008 », les élèves ont encore dû représenter la Norvège.

### Éliminatoires de Genève

Le 18 juin dernier, le tournoi de Genève s'inscrivait dans le cadre des quatre CUPS prévues en Suisse, qui avaient aussi lieu à Berne, Zurich et Bâle. A Genève se sont retrouvées toutes les écoles EURO des cantons de Genève, Vaud, Valais, Fribourg et Neuchâtel ; les délégations se composaient de six élèves, avec au moins trois filles, et de deux accompagnatrices ou accompagnateurs. Les élèves ont ainsi logé au Fancamping Bout du monde et le tournoi s'est

disputé sur la Fan Zone Plaine de Plainpalais. A l'issue de ce tournoi la meilleure équipe vaudoise, Avenches et environs, a été qualifiée pour représenter la Norvège et participer à la grande finale internationale d'Innsbruck. Les autres équipes « suisses » qualifiées étaient : l'école du cycle d'orientation de Kerzers (Autriche), de Troistorrent (Grèce), le collège du Val-de-Travers (Iles Féroé), l'institut Florimont (Allemagne) et le collège Champittet (par invitation).

Pour la remise des prix qui a eu lieu dans l'espace fan de Plainpalais, l'équipe EUROSCHOOLS a été assistée par le conseiller d'Etat genevois Charles Beer, le consul général honoraire Schober et les joueurs Celestini et Tréandt du FC Servette pour remettre les certificats aux jeunes passionné-e-s de football.

En clôture de journée, une grande fête a été célébrée avant la diffusion du match « France-Italie ». Malgré l'élimination de l'équipe suisse, de nombreux élèves suisses pouvaient alors encore espérer remporter le titre de championnat d'Europe du fair-play. Au final, ce sont donc 36 délégations d'écoles suisses qui ont participé à la finale d'Innsbruck, le 29 juin.

### Tournoi final

Lors de la finale du 29 juin à Innsbruck, l'équipe de l'établissement d'Avenches et environs s'est classée 34<sup>ème</sup> sur 58 équipes participantes, le tournoi étant remporté par l'établissement de Buerglen, du canton de Thurgovie, qui représentait, coïncidence, l'Espagne!

suite en page 7 →

### **L'école bouge module football+**

Alors que sept écoles publiques ont participé à EUROSCHOOLES 2008, 161 classes se sont inscrites à « l'École bouge » module « football+ », action organisée par le Service vaudois de l'éducation physique et du sport (SEPS). Pour ces classes, l'accent était mis sur du football à raison de vingt minutes quotidiennes ([http://php.educanet2.ch/seps/spip/rubrique « jouer »](http://php.educanet2.ch/seps/spip/rubrique%20%22jouer%22)).



#### **Quelques règles d'organisation :**

- le terrain mesure 12 x 18 m
- les matchs durent 7 minutes
- une équipe est composée de 6 joueurs : 4 sur le terrain dont 2 filles au moins
- il n'y a pas de gardien car les buts utilisés sont ceux de unihockey
- pour que tous les buts de l'équipe soient validés, au moins un d'entre eux doit être marqué par une fille
- à la fin du jeu, d'entente avec les équipes, les élèves médiateurs attribuent des points pour le fair-play en fonction du respect des conventions ; ces points sont ajoutés à ceux acquis grâce au score.

#### **Les conventions Fair-Play :**

- on aide à se relever celle, celui qui est à terre
- les équipes s'autoarbitrent en respectant les règles
- aucune grossièreté n'est dite sur le terrain.

#### **Impressum:**

**Editeur:**  
Département de la formation, de la jeunesse  
et de la culture  
rue de la Barre 8 - 1014 Lausanne  
021 316 30 30

**Adresse de la rédaction:**  
Département de la formation, de la jeunesse  
et de la culture  
Communication - rue de la Barre 8 - 1014 Lausanne  
021 316 30 65 - Email [info.sqdfj@vd.ch](mailto:info.sqdfj@vd.ch)

#### **Diffusion:**

la lettre *DFJC informations* est éditée en principe deux fois par année. Diffusée exclusivement en format électronique, elle est destinée principalement aux collaboratrices et collaborateurs du DFJC. Elle est également disponible sur le site Internet du DFJC [www.vd.ch/dfjc](http://www.vd.ch/dfjc) > publications

#### **Langage épïcène:**

à des fins de concision, il n'a pas été systématiquement procédé à la féminisation, respectivement à la masculinisation de la terminologie.

#### **Ont collaboré à ce numéro:**

Florian Etter,  
Michael Fiaux,  
Jean-Gabriel Linder,  
Christophe Schneider .